

SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ QUI SE TIENDRA À HUIS CLOS VIA LA PLATEFORME VISIOCONFÉRENCE ZOOM, LE MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2020 À 16 H

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Déroulement de la séance du 16 décembre 2020
2. Ouverture de la séance et vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 16 décembre 2020
4. Adoption du budget 2021 des Territoires non organisés (TNO) de la MRC de La Côte-de-Gaspé
5. Adoption du taux de taxation 2021 des Territoires non organisés (TNO) de la MRC de La Côte-de-Gaspé
6. Période de questions pour le public
7. Fermeture de la séance